

BULLETIN DE L'APRESS 53

Mille vœux pour une année riche en projets en Economie Sociale et Solidaire...

Le début et la fin de l'année 2015 ont été marqués par des événements dramatiques provoqués par le fanatisme et la barbarie. Ce fut encore le moment d'exprimer notre émotion et notre solidarité envers les victimes et leurs familles.

Une fois encore il nous faut rappeler l'importance que revêt l'Economie Sociale et Solidaire dans la lutte contre les fanatismes en tout genre.

L'APRESS en Mayenne tente, modestement, d'apporter une pierre à ce fragile édifice d'une économie plus solidaire. Au cours de l'année 2015, notre association a organisé ou participé à des interventions dans des écoles, à l'élaboration d'une cartographie de l'ESS (Cartess), a participé aux Codev, a contribué au portail Essor, a organisé une rencontre autour des Pôles Territoriaux de Coopération Economique PTCE, a rencontré des acteurs de l'ESS, a organisé des formations sur l'assurance et les principes comptables...

Au mois de novembre, mois de l'Ess, l'APRESS a organisé 4 visites orientées vers l'économie de proximité : l'entreprise adaptée Maine Atelier à Gorron ; Les Amap mayennaises et le bar associatif d'Olivet, le Pôle Création de Changé, l'Epicerie coopérative de Fontaine Daniel qui a donné lieu à une conférence débat autour du thème de l'économie de proximité...

L'année 2016 s'ouvre sur des perspectives encourageantes. De nombreux projets fleurissent un peu partout en France. Un premier projet de PTCE en Mayenne a été déposé au jury national. Il n'a pas fait partie des 14 nouveaux PTCE français. Mais gageons qu'il sera retenu lors du prochain appel à projets.

Le portail Essor, outil répertoire des accompagnements et financement de l'ESS, va connaître sa version 2. Elle tiendra compte des remarques soulignées par les utilisateurs notamment une approche davantage localisée sur les territoires.

Le financement est une préoccupation croissante des structures de l'ESS. C'est pourquoi nous proposons plusieurs rendez-vous sur ce thème à commencer par le 4 février prochain sur le crowdfunding.

Afin de mieux connaître les adhérents, nous vous sollicitons pour répondre à une enquête. Merci d'y porter une attention particulière.

Grâce à Gianina Perca, notre chargée de mission, embauchée depuis le 1^{er} septembre dernier, nous pouvons désormais amplifier nos actions. N'hésitez pas à prendre contact !

La tendance est à la différenciation des « modèles » économiques... L'ESS trace sa route autour de l'intérêt général, de l'implication réelle des acteurs, de la gestion concertée et de sa transparence, de la répartition équitable des résultats, de la pérennité et du mieux vivre dans l'entreprise.

Que l'année 2016 soit belle et remplie de bonnes surprises. Gageons que l'ESS saura mettre toute son énergie pour y contribuer.

Jean Pierre Couvreur
Président de l'APRESS 53

Odile Kirchner, la nouvelle Déléguée à l'ESS au Ministère de l'Economie

Lors du Conseil des Ministres du mercredi 23 décembre, Odile KIRCHNER, actuelle Secrétaire Générale du Conseil National de l'Industrie, a été nommée Déléguée à l'Economie sociale et solidaire (ESS), auprès du Directeur général du Trésor au Ministère de l'Economie. Cette désignation complète l'installation à partir du 1^{er} janvier 2016 d'une nouvelle administration de l'ESS au sein du ministère de l'Economie. La déléguée interministérielle à l'ESS aura pour mission de soutenir et promouvoir l'ESS, de participer en lien avec les collectivités et les représentants des entreprises de l'ESS au développement de l'innovation sociale et des expérimentations portées par les entreprises. Elle aura en charge aussi la coordination des réseaux de l'ESS en France et assurera avec le Conseil supérieur à l'ESS une coordination entre les pouvoirs publics et les organismes intervenant dans ce domaine et coordonnera les administrations en charge de l'ESS.

[En savoir plus](#)

InvEss- est un Fonds d'investissement dédié à l'Economie Sociale et Solidaire, lancé par la Caisse des Dépôts le 12 janvier à l'occasion de son bicentenaire. Ce fonds va permettre aux assureurs de contribuer au financement des entreprises de l'ESS. L'InvEss va donner l'opportunité de participer à une autre façon d'entreprendre, tout en permettant une mobilisation des fonds des épargnants individuels ainsi que des investisseurs institutionnels au développement des entreprises solidaires.

<http://www.caissedesdepots.fr/>

Agenda départemental :

- 4 février, *Le crowdfunding ou « financement par la foule »*, l'APES 53, Quartier Ferrié, Laval
- L'Autre Radio ouvre ses portes dans le cadre de la Semaine des Radios associatives :
- 13 février, Château Gontier (10h-13h), Laval (14h-18h)
- du 22 février au 15 avril, *Je crée mon entreprise*, BGE Anjou Maine, Mayenne
- 21 mars, *Café philo sur l'égalité*, La FAL 53, Café Etienne, Laval

Le 14 janvier 2016, Martine Pinville secrétaire d'Etat en charge de l'Economie Sociale et Solidaire a présenté les 14 nouveaux lauréats du deuxième appel à projets des pôles territoriaux de coopération économique (PTCE).

Les PTCE sont destinés à valoriser les filières locales de l'ESS en lien avec les entreprises « classiques » mais aussi les collectivités locales, les centres de recherche et organismes de formation. L'appel à projet, interministériel : les ministères de l'Agriculture, de l'Education nationale, du Logement, des Outre-mer et de la Ville ainsi que la Caisse des Dépôts, apporte un soutien financier entre 26000 et près de 290000 euros, en vue « d'impulser et amorcer une nouvelle dynamique », mais les porteurs de projet devront se baser sur le modèle économique de leur projet.

Les PTCE distingués sont présents dans différents secteurs d'activité : valorisation de l'artisanat, économie circulaire, numérique, restauration, agriculture, etc. Des partenaires publics et privés, des collectivités locales sont réunis en vue de créer une logique de co-gestion ainsi que des nouvelles opportunités.

La Caisse de Dépôts est prête à accompagner les projets non sélectionnés dans leur développement. Et comme l'a annoncé aussi François Hollande le 12 janvier, 100 millions d'euros issus du livret de développement durable seront accordés au financement de l'ESS. D'autres appels à projet devraient être organisés à l'avenir.

Dossier de présentation des résultats de l'appel à projet : [ici](#)

Appels à projets en cours

Suivez le lien :

[Essorpaysdelaloire](#)

L'Autre Radio : un Autre Regard sur l'Ecoute



L'Autre Radio est une radio associative portée par l'Autre Association, association à but non lucratif, régie par la loi de 1901. Créée à l'initiative de bénévoles, l'Autre Radio émet depuis le 4 décembre 2008 sur la bande FM au 107.9 sur le Haut Anjou et sur son site internet www.lautreradio.fr. D'ici quelques semaines, la radio émettra également sur la quasi-totalité du département avec une nouvelle fréquence sur Laval, le 101.7 Mhz. Elle dispose également d'une application gratuite pour smartphone. Comme toutes radios associatives, l'Autre Radio crée un écho au dynamisme local en donnant la parole aux acteurs du territoire. Vecteur de cohésion territoriale, elle a également une démarche pédagogique et sociale et œuvre à l'appropriation de l'outil radio par la population, notamment par le biais des ateliers d'initiation radio-phonique. L'Autre Radio offre une alternative à la découverte musicale et l'information de proximité grâce à une équipe composée de salariés et d'une soixantaine de bénévoles. Ainsi la grille de programmes comprend une quarantaine d'émissions dont deux quotidiennes, magazines d'actualité locale : *Autre m'en Dit* de 12h30 à 13h00 et *Vers un Autre Jour* de 17h30 à 18h30.

Ce média est donc un outil de liberté, d'intelligence et de vivre ensemble, à disposition des bénévoles qui souhaitent contribuer au rayonnement de leurs territoires et faire entendre leurs voix. L'Autre Radio est membre du Syndicat National des Radios Libres (organisation professionnelle représentative des radios associatives en France) et de la Fédération des Radios Associatives en Pays de la Loire (FRAP) qui accompagne une démarche de solidarité, d'échange et de développement entre radios de la région.

Contact : L'Autre Radio- 09 61 26 44 16- bureau@lautreradio.fr - www.lautreradio.fr

Le coin de...

la citation

« Tu me dis, j'oublie,
Tu m'enseignes,
je me souviens
Tu m'impliques,
j'apprends ».

Benjamin Franklin